

**PROTOCOLE DE MADRID**

**Formulaire type n° 4 : Décision finale concernant la situation de la marque –  
Déclaration d’octroi total de la protection (règle 18ter.1) du règlement d’exécution  
commun)**

I.	SENAPIQ-STP
II.	1542831
III.	Shanghai Baifeng Investment Co. Ltd.
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l’objet de cet enregistrement international pour tous les produits et services pour lesquels la protection a été demandée.
V.	Signature ou sceau officiel de l’Office qui envoie la déclaration :  
VI.	Date d’envoi de la déclaration au Bureau international : 02/03/2021

[Fin du formulaire type n° 4]